

01/01/2021

Malus pour tous les emballages porteurs d'une signalétique confusante avec les règles de tri et gestion des déchets ex: Point vert

Art. 62 Loi AGECE



L'arrêté du 30 novembre 2020 publié le 24 décembre 2020 précise les signalétiques et marquages visés par cet article qui sont ainsi concernés par la pénalité

03/07/2021

Nouvelles exigences de marquage pour les lingettes pré-imbibées pour usage corporels et domestiques contenant entièrement ou partiellement du plastique

Dir. 2019/904/CE

Acte d'exécution en préparation



01/01/2022

Obligation d'apposition du Triman et de l'info-tri harmonisé

Art.17 Loi AGECE - *Décret d'application en préparation + Nouvelles consignes de Tri*



Obligation de Dons des invendus de produits de première nécessité et obligation de non destruction des invendus pour les autres produits (réutilisation, réemploi, recyclage) - Art.35 Loi AGECE - *Décret en préparation*

Obligation d'information des qualités/caractéristiques environnementales

+ Exigences supplémentaires en matières d'affichage des mentions « compostable » et « recyclé »

+ Interdiction d'utilisation des mentions " biodégradable ", " respectueux de l'environnement " ou toute autre mention équivalente - Art. 13 Loi AGECE - *Décret en préparation*

Obligation d'affichage par voie électronique de la présence de PE avérées ou présumées. Pour certaines catégories de produits présentant un risque d'exposition particulier cette obligation s'appliquera également aux PE suspectées (potentiellement marquage sur le produit) - Art. 13 Loi AGECE - *Décret basé sur liste de l'ANSES en préparation*

Obligation d'affichage du picto interdit au femme enceinte sur certaines catégories de produits contenant des substances à caractère PE - Art. 13 Loi AGECE- *Recommandations ANSES à venir*



Interdiction d'utilisation des huiles minérales sur les emballages - Art. 112 Loi AGECE

2023

Objectif 5% d'emballage réemployé

Art.67 Loi AGECE

Décrets en préparation

Interdiction d'utilisation des huiles minérales pour l'impression de publicité (prospectus, catalogues)

Art. 112 Loi AGECE

01/01/2025

Objectif 100% des plastiques recyclés

Art.5 Loi AGECE - *Filières REP en cours de création*

Objectif 10% d'emballage réemployé

Art.67 Loi AGECE - *Décrets en préparation*

Interdiction d'utilisation des huiles minérales pour des impressions destinés au public

Art. 112 Loi AGECE

01/01/2026

Interdiction d'utilisation des microbilles plastiques dans tous les cosmétiques rincés

Art.82 Loi AGECE

Décret en cours

01/01/2027

Interdiction d'utilisation des microbilles plastiques dans les cosmétiques non-rincés

Art.82 Loi AGECE

Décret en cours

Horizon 2040

Fin de la mise sur le marché d'emballages en plastique à usage unique via objectifs de plans quinquennaux

Art.7 Loi AGECE

Projet de décret en cours pour la période 2021-2025